

2^{èmes} Assises « Yvelines, partenaires du développement »

Atelier 1 - 11h00 à 12h45 - Pavillon Futanké (salle plénière)

Le Sénégal et les Yvelines : des liens d'amitié toujours plus forts

Président de l'atelier :

M. **Mamadou Dior DIAW**, Directeur de la coopération décentralisée, Ministère sénégalais de la coopération internationale, de l'aménagement du territoire, des transports aériens et des infrastructures

Grand Témoin de l'atelier :

M. **Alioune DIOP**, Directeur du Cabinet politique du Président de la République sénégalaise, Maire de Bodé Lao (département de Podor)

Les liens entre le Sénégal, et particulièrement la région du Fleuve, et les Yvelines, et particulièrement la vallée de la Seine, sont relativement anciens. La fin de la Seconde guerre mondiale marque aussi en France le début de la période des Trente Glorieuses caractérisée par une consommation de masse de produits standardisés soutenue par un fort développement du secteur industriel. L'automobile, produit de consommation-phare de cette période, a besoin de main d'œuvre pour faire tourner ses chaînes de production : le développement des usines de Flins et de Poissy, autour desquelles s'agrègent de nombreux sous-traitants, va très largement s'appuyer sur une main d'œuvre issue des pays africains, et en particulier du Sénégal. Ce renforcement industriel va de pair avec la construction de nouveaux quartiers symboles, à l'époque, de modernité, dans les villes le long de la Seine (Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, la boucle de la Seine autour de Poissy) et plus à l'intérieur du département, dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Première partie

Les communautés d'origine sénégalaise implantées de longue date dans les Yvelines ont su préserver le sentiment d'une appartenance commune et perpétuent des liens forts avec leurs territoires d'origine. Dans les Yvelines elles ont entretenu une vie sociale spécifique et culturellement visible, qui emprunte autant à leur territoire d'origine qu'à leur territoire de résidence. Elles continuent par ailleurs de soutenir leur pays d'origine, soit dans un cadre familial, soit dans le cadre plus collectif du village, représentant un levier important pour le développement des infrastructures locales, ce que les gouvernements français et sénégalais ont convenu ensemble d'encourager. L'action de ces communautés s'est progressivement organisée dans le cadre d'associations dont la visibilité tant en Yvelines qu'au Sénégal a permis de les intégrer progressivement aux politiques des collectivités locales.

Avec la participation de :

Mamadou DEME, Secrétaire général de Fedde Amadou Hampaate Bah

Mohamadou SALL, Enseignant-chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Agnès ETENDART, Directrice du Territoire d'action sociale Seine-et-Mauldre, Département des Yvelines

Un représentant de la Fédération des associations pour le développement de la Région de Matam (FADERMA)

Fatimata BA, Présidente, Union pour le développement de Podor

Papa Birama THIAM, Directeur de l'assistance technique et Coordonnateur du Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement (PAISD)

Deuxième partie

Avec leur montée en régime et la visibilité qui s'en est suivie, la communauté sénégalaise est devenue un acteur politique local de poids qui a su faire valoir ses particularités auprès des pouvoirs publics locaux. C'est ainsi que de nombreuses collectivités locales se sont engagées dans des partenariats avec des villages et communes sénégalaises, rejoignant ainsi de manière complémentaire les efforts des associations. Aujourd'hui, le cadre de coopération entre les autorités locales françaises et sénégalaises est bien établi grâce au rôle joué par les autorités sénégalaises et par Cités Unies France. Et progressivement, la logique de coopération décentralisée gagne d'autres acteurs des territoires concernés pour mettre en mouvement, autour de ces relations de partenariat, l'ensemble des compétences utiles à la réussite des coopérations et au développement des autorités locales sénégalaises.

Avec la participation de :

Maimouna TALLA, adjointe au Maire, ville de Mantes-la-Jolie

Ariane RAUGEL, Conseillère municipale, ville de Feucherolles

Nicolas WIT, Directeur général adjoint, Cités Unies France

Jean-Marie TETART, Conseiller général, Président de la communauté de communes du Pays Houdanais

